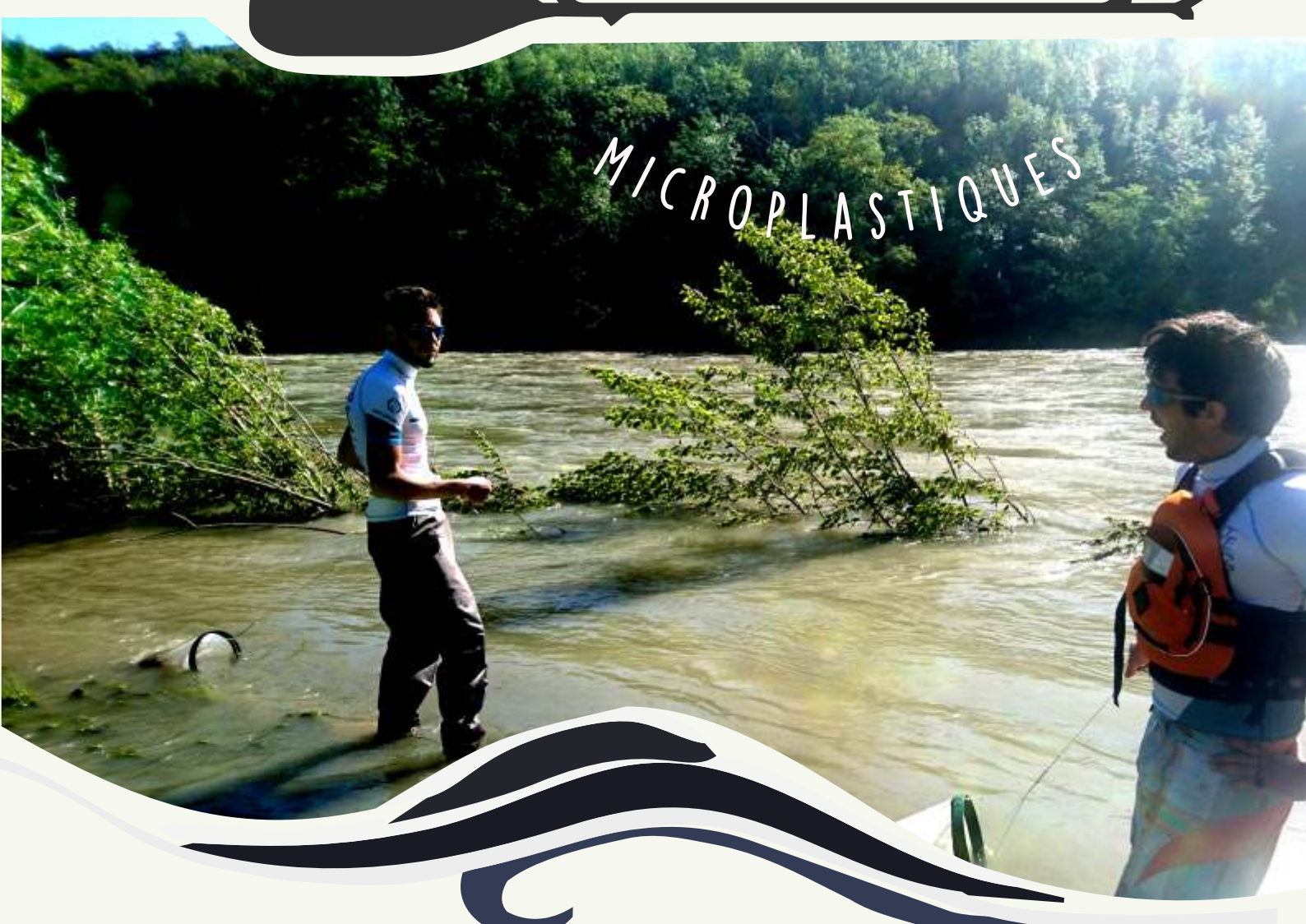


CHARTRE D'UTILISATION -
BABYLEGS

OBSERVATOIRE DES
LA PAGAIE SAUVAGE

MICROPLASTIQUES





La Pagaie Sauvage est un réseau de partage de connaissance autour des microplastiques en eaux douces. Ensemble, les membres de l'association assurent un lien solide entre les acteurs locaux et la recherche afin que les dangers liés à la présence de cette pollution soient connus et étudiés sur le territoire national. De ce fait, La Pagaie Sauvage facilite l'accès aux données brutes pour les chercheurs en établissant des outils de sciences participatives adéquates (problématique soulevée, territoire étudié, populations locales susceptibles de participer...) puis assure la transmission des résultats et des observations réalisés par les professionnels de recherche via notamment une carte interactive et la diffusion de nombreux supports pédagogique.

Une telle charte permet aux groupes d'utilisateurs de veiller à une utilisation adéquate d'un protocole d'échantillonnage au sein de leur structure.



SOMMAIRE



- ➔ LE BAYBLEGS
 - ➔ CHARTE D'UTILISATION
 - ➔ CHARTE DE DIFFUSION
 - ➔ ACTIONS COMMERCIALES
-

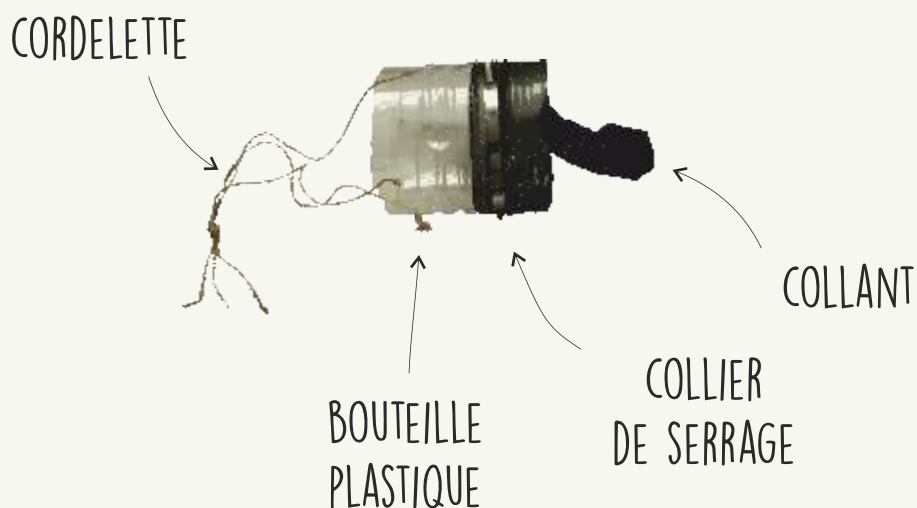
Le BabyLegs



Le filet BabyLegs est un piège à microplastiques DIY (Do It Yourself) mis au point par Max Liboiron au Civic Laboratory of Environmental Action Research***. C'est une technologie simple et efficace qui permet à chacun de participer à l'élaboration d'une base de données microplastique. Il peut être utilisé aussi bien à bord d'une embarcation qu'à pied depuis une berge. Pour les membres de l'association, ce type de prélèvements s'effectue en général à la pause picnic lors des descentes en canoë. Libre à chacun de trouver les circonstances de son utilisation !

La fabrication du BabyLegs nécessite un bidon d'eau en plastique, un collant d'enfant (de préférence de couleur vive), un collier de serrage et un peu de corde. Il peut être fabriqué pour moins de 5 euros et en moins de 10 minutes.

***** Ce protocole est sous Licence publique Creative Commons Attribution - Utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Pour citer ce document : « BabyLegs, mode d'emploi », La Pagaie Sauvage, licence CC BY-NC-SA 4.0 *****



Charte d'utilisation

Les outils pédagogiques et les protocoles conçus par La Pagaie Sauvage sont pensés pour être utilisés par le plus grand nombre. Pour fabriquer et utiliser le BabyLegs, tous sans distinction se réfèrent au protocole mis en ligne et font parvenir autant de prélèvement que souhaité. **Seules les entreprises (dont entreprises de l'ESS) sont concernées par la charte d'utilisation du BabyLegs.** Toute autre personne désirant réaliser un prélèvement peut le faire sans avertir ni devenir signataire de cette charte, contrairement aux structures. **Nous évitons ainsi les erreurs relatives à l'échantillonnage ou le manque de données de terrain, afin que toute action, bénévole ou non, puisse être valorisée.**

➔ Article 1 : Respect du protocole



Toute structure représentant un groupe d'utilisateurs assure le partage du protocole dans son propre réseau, et veille à son respect en suivant ses lignes (y compris le questionnaire obligatoire). Tout prélèvement reçu ne respectant pas le protocole ne sera pas analysé.

➔ Article 2 : circonstances d'utilisation

Les prélèvements doivent être impérativement réalisés sur le territoire français, et ne doivent pas excéder le nombre de sept prélèvements par mois. Ce nombre peut être dépassé si et seulement si un projet porté par La Pagaie Sauvage et le laboratoire d'analyse est accepté en amont. La Pagaie Sauvage ne prend pas de responsabilités quant aux risques que les prélèvements peuvent engendrer sur les personnes.



Charte de diffusion



Le protocole du BayLegs est sous Licence publique Creative Commons Attribution - Utilisation non commerciale - Partage dans les mêmes conditions 4.0 International. Il a été conçu par Max Liboiron (CIVIC Laboratory, Canada). Le protocole de La Pagaie Sauvage est une modification acceptée par la créatrice en vue d'être diffusée sur le territoire français.

➔ Article 1 : Utilisation non commerciale



Dans le cadre de la licence CC BY-NC-SA, une action rémunérée (action réalisée dans le cadre d'un échange monétaire, quel qu'il soit) ne peut utiliser ce protocole. Toute action associée (expédition, animation) au protocole doit être gratuite pour les utilisateurs. Dans le cas contraire, des frais de fonctionnement en soutien fonctionnement des structures impliquées dans les analyses et la compilation des données doivent être prévus (cf page «Actions commerciales»).

➔ Article 2 : Partage et diffusion

Le protocole doit être partagé dans les mêmes conditions (original), ou respecter la version de La Pagaie Sauvage (modification acceptée au préalable). Toute autre modification de celui-ci doit être soumise à la créatrice de la version originale à cette adresse : [Liboiron at mliboiron@mun.ca](mailto:Liboiron@mun.ca).

Toute action, publication, photo, engendre des mentions légales adéquates. Par exemple, pour citer la version du protocole de La Pagaie Sauvage : «BabyLegs, mode d'emploi», La Pagaie Sauvage, licence CC BY-NC-SA 4.0 est obligatoire.



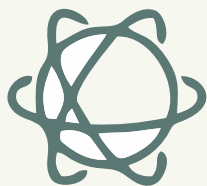
Actions commerciales

L'association prévoit la possibilité d'actions rémunérées faisant intervenir le protocole modifié «BabyLegs, mode d'emploi» sous certaines conditions. **L'objectif de ces conditions préalables est de veiller au respect de la licence, tout en garantissant le soutien financier équitable des structures impliquées dans l'analyse et la compilations des résultats :**

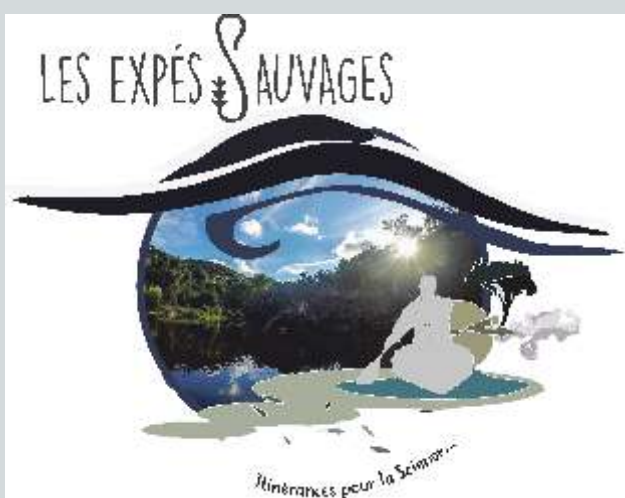
- ➔ Indépendamment du type de projet mené par la structure organisatrice d'une ou plusieurs actions commerciales, **des frais de fonctionnement, d'acheminement ou d'analyse peuvent être engendrés.**
- ➔ Afin de concrétiser l'engagement militant des structures menant des actions commerciales impliquant le protocole «BabyLegs, mode d'emploi», **il est souhaitable que celles-ci puisse certifier d'une adhésion valide à La Pagaie Sauvage.**



Rôle de la Pagaie Sauvage



- **Une personne réalise un prélèvement** microplastique proche de chez elle ou lors d'une « expé Sauvage » et nous le fait parvenir ;
- Une fois reçu, le point de **prélèvement est compilé** dans la base de données, et l'échantillon analysé ;
- **Les résultats sont mis en ligne** : les données ainsi obtenues sont libres de droit, il est donc possible de les partager, et sont directement visibles sur la carte !

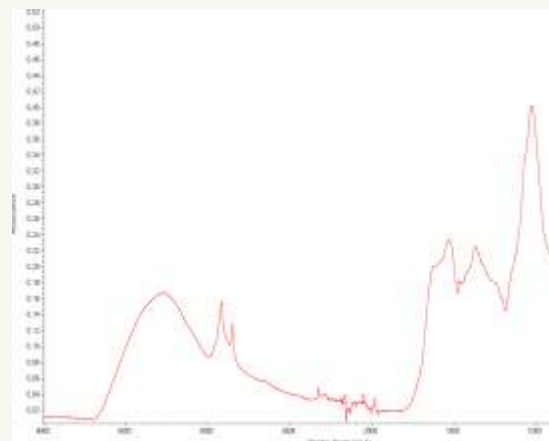


Ces chiffres sont d'une importance capitale pour la compréhension de la problématique des microplastiques en eaux douces. Grâce aux analyses réalisées en laboratoire, nous savons quel est le type de microplastique retrouvé et donc son origine. Ces résultats sont ensuite publiés, et permettent l'élaboration de préconisations de diminutions des rejets constatés sur les différents territoires.

Rôle du laboratoire d'analyse



Rendre valables les données récoltées par les citoyens, soit par leur transformation, soit par leur interprétation, afin qu'elles soient validées et reconnues par la communauté scientifique est une priorité. C'est pourquoi nous lions avec des laboratoires souhaitant analyser les prélèvements réalisés par les bénévoles. **Cette démarche est partie intégrante d'une volonté de promouvoir la recherche par l'action.**



➔ Qui analyse ?

En 2017, La Pagaie Sauvage devient partenaire de l'Institut de Chimie de Clermont-Ferrand qui assure les analyses au quotidien.



Pour suivre l'actualité scientifique sur Research Gate :
<https://www.researchgate.net/project/RiverPlast>

Engagement

....., en qualité de représentant(e) de, déclare avoir pris connaissance de la charte d'utilisation du BabyLegs et m'engage à la respecter et/ou la faire respecter au sein de ma structure.

Fait le ... / ... / 20... à

Signature,



**La Pagaie Sauvage et ses
partenaires de recherche vous
remercient !**



LA RECHERCHE

PAR L'ACTION



UN RENOUEMENT



AVEC LA NATURE

DES SOLUTIONS



POUR L'AVENIR

... et tout ça, avec une pagaie !

Pour la réalisation de ce projet, La Pagaie Sauvage bénéficie du soutien financier de la région Nouvelle Aquitaine et de l'Europe :



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne, l'Europe s'engage en Aquitaine avec le Fonds social européen (FSE).